

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES
CANEVAS POUR LA PLANIFICATION DES ENSEIGNANTS
I^{ER} ANNÉE, I^{ER} CYCLE PRIMAIRE

Année scolaire 2026-2027

Le présent document vous donne certaines précisions sur les normes et modalités d'évaluation des apprentissages de l'école Paul-VI

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant dans la 3e semaine d'octobre.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera déposé sur Mozaik dans la semaine du 16 novembre 2026. Ce bulletin couvrira la période du 1er septembre au 13 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Note de la 2e étape : le deuxième bulletin vous sera déposé sur Mozaik dans la semaine du 8 mars 2027. Il couvrira la période du 16 novembre au 5 mars et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Résultat final : sur le 3e bulletin apparaîtra également le résultat final pour chaque discipline. Note de la 3e étape : le troisième bulletin vous sera envoyé dans la semaine du 28 juin 2027. Ce bulletin couvrira la période du 8 mars au 23 juin et comptera pour 60% du résultat final de l'année.

Vous retrouverez ci-dessous la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues pour chacune des matières pour la présente année scolaire. Ces moyens, ces tâches et ces outils permettent l'évaluation de l'acquisition et la mobilisation des connaissances de votre enfant au regard de chaque discipline. Vous trouverez aussi la valeur de chacune des compétences pour chaque résultat disciplinaire.

Discipline Compétences (Libellé du bulletin)	Nature de l'évaluation	Bulletin		
		1 ^e 20%	2 ^e 20%	3 ^e 60%
Français				
Lire 50%	- Tâche réalisée à la suite de la lecture de mots et de textes en français et dans d'autres disciplines (oral et écrit) - Entretiens de lecture		X	X
Écrire 30%	- Rédaction de mots et de phrases pour répondre à divers besoins de communication - Carnet d'auteur (diverses écritures sur différents genres)		X	X
Communiquer oralement 20%	- Discussions pendant les activités scolaires (observation en continu). - Causeries (observation en continu). - Gestion de conflits (observation en continu). - Présentations préparées en classe et/ou à la maison	X		X

Mathématique				
Résoudre une situation problème 20%	• Observation en continu de l'utilisation des stratégies de résolution de problèmes • Trace de situations problèmes mathématiques • Situations d'apprentissage et d'évaluation • Commentaires écrits sur les procédures utilisées par les élèves		X	X
Utiliser un raisonnement mathématique 80%	• Exercices oraux ou écrit de vérification de la maîtrise de concepts et de processus mathématiques • Sens du nombre/Observation des stratégies lors de la manipulation	X		X
Communiquer à l'aide du langage mathématique	Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins			

Anglais				
Mobiliser sa compréhension de textes entendus 60%	• Grilles d'observation • Activités écrites très simples (personnalisation d'un court texte ou d'une image).		X	X
Communiquer oralement en anglais 40%	• Grilles d'observation • Réaction verbale ou non-verbale aux messages • Tentative d'utilisation du langage connu ou appris	X		X

Science et technologie				
Aucune note		Cette discipline n'est pas une matière obligatoire, c'est la raison pour laquelle aucune évaluation n'en est faite et qu'aucun résultat n'apparait au bulletin. Cependant, l'enseignant initie ses élèves à l'intérieur du temps alloué aux autres matières, à travers l'observation, la manipulation, le questionnement ou les modes de raisonnement logique tels que la classification et la sériation.		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté				
Aucune note		Cette discipline n'est pas une matière obligatoire, c'est la raison pour laquelle aucune évaluation n'en est faite et qu'aucun résultat n'apparait au bulletin. Cependant, l'enseignant s'assure d'une continuité entre l'exploration de différents milieux, amorcée à l'éducation préscolaire, et la construction d'une représentation plus formelle de l'organisation d'une société dans l'espace et le temps, au deuxième et au troisième cycles.		
Culture et citoyenneté québécoise				
Explorer des réalités culturelles 100%	• . Réaliser des activités, des tâches et des projets variés à partir de la littérature jeunesse; • Dialoguer • Observer des réalités culturelles	X		X

Arts plastiques				
Réaliser des créations plastiques personnelles/ réaliser des créations médiatiques 70%	- Outils d’observation des techniques de création des élèves - Grilles d’évaluation		X	X
Apprécier des œuvres d’art 30%	Questionnaires pour l’appréciation		X	X
Musique				
Inventer/ interpréter des pièces 70%	- Compositions rythmiques, mélodiques et combinées - Examen à l’instrument		X	X
Apprécier des œuvres 30%	Critique musical		X	X
Éducation physique et à la santé				
Agir et interagir dans divers contextes Adopter un mode de vie sain 100%	•Grilles d’observation •Contrôles •Questionnaires •Portfolio •Auto-évaluation	X	X	X

COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

Plusieurs moyens autres que le bulletin seront également utilisés afin de favoriser des échanges réguliers avec vous : les messages sur Clic-école, les courriels, des appels téléphoniques, les travaux envoyés à la maison, etc.

COMMENTAIRES SUR L'ÉVALUATION

Au bulletin, vous pourrez parfois retrouver des commentaires sur certaines compétences autres que disciplinaires. Il y aura un commentaire uniquement si l’enseignant sent le besoin de préciser et de noter certaines observations.

AUTRES COMPÉTENCES

Les enseignants se doivent de travailler des compétences autres que disciplinaires. Parmi celles-ci, l’une d’elles doit faire l’objet de commentaires à l’étape jugée la plus appropriée. Voici celle choisie par l’école et le moment de la communication :

Compétences autres que disciplinaires	Étape de communication
Organiser son travail	3e

CONDITIONS ET MODALITÉS APPLICABLES À LA RÉVISION D'UN RÉSULTAT

La présente procédure a pour objectif d'encadrer le processus de demande de révision de notes. Le titulaire de l'autorité parentale ou l'élève peut faire une demande de révision d'un résultat. La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution du résultat initial. Le résultat obtenu suivant la révision est définitif. Les directions d'établissement ont l'obligation d'apporter l'assistance nécessaire au parent ou à l'élève qui souhaite faire une demande de révision.

- Les demandes peuvent être présentées dans les dix (10) jours ouvrables suivant l'émission du résultat ou du bulletin de l'étape venant de se terminer.
- Le parent ou l'élève qui demande une révision de notes doit le faire par écrit au moyen du présent [formulaire révision de note.pdf](#). Celui-ci est également disponible au secrétariat de l'établissement. La demande doit être remplie et transmise à la direction de l'établissement.
- Pour la révision d'une évaluation tenue au plus tard le dernier jour du calendrier scolaire, la demande de révision ne peut être soumise après le 15 juillet suivant.
- La direction d'établissement a la responsabilité de transmettre le formulaire de demande de révision complété et signé par le titulaire de l'autorité parentale ou par l'élève et les pièces justificatives, le cas échéant, à l'enseignant(e) concerné(e). L'enseignant(e) dispose d'un délai de 5 jours ouvrables pour transmettre par écrit à la direction d'établissement le résultat obtenu à la suite de la révision et les motifs sur lesquels il ou elle s'appuie.
- La direction d'établissement transmet au titulaire de l'autorité parentale ou à l'élève le résultat modifié et les motifs ayant mené au résultat.
- Dans l'éventualité où l'enseignant concerné n'était pas disponible pour procéder à la demande de révision (départ du centre de service scolaire, absence, etc.), la direction confiera la demande à un autre enseignant.

Pour toute question concernant l'évaluation des apprentissages, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant. Ça lui fera plaisir de vous éclairer sur le sujet!

Julie Rousselle

Direction d'école